

RECRUTEMENT URBANISTE CONSEILLER.ÈRE

Contexte

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Côte-d'Or est :

Un organisme associatif de droit privé et d'intérêt public, créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Comme l'ensemble des 92 CAUE, il a pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental.

Présidé par un élu, Joël Abbey, il est actuellement composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes : 5 architectes, dont le directeur, 3 paysagistes, 1 urbaniste, 1 documentaliste - assistante de communication et 1 secrétaire de direction.

Son activité consiste à :

- Accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement ;
- Conseiller les particuliers qui souhaitent construire, rénover ou réhabiliter ;
- Informer et sensibiliser tous les publics à la qualité du cadre de vie ;
- Sensibiliser et former les élus et les professionnels à la connaissance du territoire, de son aménagement, du patrimoine bâti, des paysages culturels et aux procédures.

Le CAUE développe ces activités de manière transversale et en tenant compte de l'évolution des préoccupations des publics qu'il accompagne. Il travaille en collaboration avec les services de l'État, les administrations locales et régionales, et en partenariat avec les ingénieries publiques intervenant dans les domaines du cadre de vie et de l'environnement.

Cadre du recrutement

Contrat à durée déterminée

De 12 mois à temps complet (35 h par semaine), dans le cadre d'un remplacement, pouvant déboucher sur un CDI.

Date souhaitée de prise de poste : au plus tôt, dès le 16 novembre 2023.

Définition du poste

- Conseils et accompagnement des collectivités dans le cadre de leurs projets de stratégie urbaine ou territoriale, de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme ou réglementaire, de programmes de revitalisation ou d'études d'aménagement ;
- Conseils partagés avec les architectes et les paysagistes conseillers ;
- Conseils d'urbanisme auprès des particuliers ou autres maîtrises d'ouvrage privées ;
- Conduite d'actions de formation, de sensibilisation et d'information, ou de production de supports, destinés aux élus, aux techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public ;
- Animation d'ateliers pédagogiques auprès de tout public, ainsi que des scolaires ;
- Contribution à la veille sur les évolutions des cadres légaux en matière d'urbanisme.

Profil et conditions

Formation et expérience demandées

- Urbaniste, niveau Bac + 5 ou équivalent, qualification OPQU serait appréciée ;
- Expérience professionnelle souhaitée, notamment en bureau d'étude, agence d'urbanisme, collectivités ou CAUE ;

Compétences et qualités exigées

- Avoir une bonne connaissance de l'urbanisme réglementaire et opérationnelle ainsi que des modalités de mise en œuvre ;
- Avoir une maîtrise du processus de projet et du cadre de la commande publique ;
- Bien connaître le fonctionnement des collectivités et des institutions publiques ;
- **Une formation ou de bonnes connaissances en paysage seraient appréciées.**
- Mise à disposition des compétences en tant que conseiller et non comme concepteur ;
- Capacité d'écoute et de dialogue, sens de la pédagogie et capacité de synthèse ;
- Capacité à animer des réunions techniques et tout public ;
- Intérêt pour les enjeux spécifiques du monde rural ;
- Qualités d'expression orale, écrite et graphique ;
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens de la discrétion exigé par le service d'intérêt public.

Rémunération

Sur la base de la Convention Collective Nationale des CAUE (niveau IV).

Précisions

- Poste basé à Dijon. Fréquents déplacements sur l'ensemble du département de la Côte-d'Or, nécessitant un permis de conduire B valide.
- Disponibilité ponctuelle soirée et fin de semaine.
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut toute forme d'exercice libéral dans le département.

Candidature

Modalités

Lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et d'un dossier de présentation de références en lien avec le poste.

À adresser par voie numérique à l'attention de Monsieur Joël Abbey, Président du CAUE de Côte-d'Or, à info@caue21.fr

Date limite de réception des candidatures : mercredi 14 décembre 2023.

Renseignements

Xavier Hochart, Directeur du CAUE - 03 80 30 02 38 ou info@caue21.fr